

SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE AU QUÉBEC

AFIN D'ASSURER LA PROTECTION DU PUBLIC, LES ORDRES PROFESSIONNELS ONT RECOURS À DES MÉCANISMES PRÉVUS DANS LE CODE DES PROFESSIONS, NOTAMMENT LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL PAR LES MEMBRES.

Conformément au *Code des professions*, les ordres professionnels doivent instituer un comité d'inspection professionnelle (CIP). Il a pour mandat de surveiller l'exercice de la profession par les membres et d'exercer tous les autres pouvoirs prévus aux articles 109 à 115. À cette fin, le conseil d'administration de chaque ordre professionnel doit déterminer, par règlement, la composition du comité, le nombre de membres et la procédure applicable à son fonctionnement.

Déterminé conjointement par le CIP et le Service de l'inspection professionnelle, le programme de surveillance générale de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) permet d'évaluer les divers aspects de la profession et de vérifier la qualité de l'exercice professionnel de ses membres, et ce, dans le respect de la philosophie et des politiques de gestion de soins des établissements.

Nommés par le CIP et exerçant sous son autorité, des membres issus de plusieurs régions du Québec agissent à titre d'inspecteurs. D'une durée de deux ans, leur mandat est renouvelable.

/ Sélection des établissements pour 2014-2015

Chaque année, le CIP de l'OIIAQ planifie des visites de surveillance générale dans un certain nombre d'établissements choisis en fonction de critères tels que la fréquence des visites d'inspection dans la

région, la transmission de signalements et le nombre accru d'établissements privés. Le conseil d'administration approuve ensuite le programme.

Au cours de l'exercice 2014-2015, l'OIIAQ effectuera ces visites dans différents types d'établissements, notamment des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et des résidences privées pour aînés. Les CSSS regroupent généralement des centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés (CHSGS), des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et des CLSC.

/ Améliorer la qualité de l'exercice de la profession

La compétence d'une infirmière auxiliaire se reconnaît par l'exercice de sa profession selon les normes exigées. Elle doit posséder les connaissances, les attitudes, le jugement et les habiletés nécessaires. Elle doit également s'acquitter adéquatement des tâches inhérentes à ses fonctions d'infirmière auxiliaire dans un secteur donné.

Le programme de visites de surveillance générale vise les objectifs suivants :

- Promouvoir auprès des membres certains aspects fondamentaux tels que la compétence (connaissances et habiletés, jugement, attitude), le respect des règles de déontologie et d'éthique ainsi que la responsabilité professionnelle.

- Repérer et signaler les situations qui ont une incidence sur la qualité des soins et services offerts à la population.
 - Inciter les membres à se conformer aux normes généralement reconnues et qui régissent l'exercice de la profession (*Indicateurs de la compétence* et *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires*).
 - Promouvoir le perfectionnement professionnel des infirmières auxiliaires.
- La visite d'inspection permet d'encourager les efforts des infirmières auxiliaires à poursuivre avec rigueur les objectifs fixés par ce programme. Elle vise en outre à assurer la protection du public.

MUNICIPALITÉS	ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS	NOMBRE D'INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
BAS-SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE		
Sainte-Anne-des-Monts	CSSS de la Haute-Gaspésie Centre de réadaptation L'Escale CLSC de Sainte-Anne-des-Monts Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts CLSC de Marsoui CLSC de Mont-Louis CLSC de Cap-Chat Centre d'hébergement de Cap-Chat	46
Marsoui		
Mont-Louis		
Cap-Chat		
SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD		
Roberval	CSSS Domaine-du-Roy Hôpital de Roberval CLSC de Roberval Centre d'hébergement de Roberval Centre d'hébergement de Saint-Félicien CLSC de Saint-Félicien CLSC Saint-Antoine Centre de réadaptation Saint-Antoine	116
Saint-Félicien		
Saint-Antoine		
CAPITALE-NATIONALE		
Québec	Centre hospitalier universitaire de Québec Centre de pédopsychiatrie – Résidence du Sacré-Cœur Pavillon Centre hospitalier de l'Université Laval Pavillon l'Hôtel-Dieu de Québec Pavillon Saint-François d'Assise Résidence Paul-Triquet Hôpital de l'Enfant-Jésus Hôpital du Saint-Sacrement	595
Québec	CHSLD Côté Jardins	41

MUNICIPALITÉS	ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS	NOMBRE D'INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
CHAUDIÈRE-APPALACHES		
Saint-Romuald Saint-Anselme Sainte-Marie Saint-Apollinaire Sainte-Claire Sainte-Croix Sainte-Hénédine Saint-Flavien Saint-Gervais Saint-Isidore Saint-Raphaël Saint-Sylvestre Charny Lévis Laurier-Station Saint-Lazare-de-Bellechasse	CSSS Alphonse-Desjardins CLSC et unité de médecine familiale de Saint-Romuald Centre d'hébergement de Saint-Anselme CLSC et Centre d'hébergement de Sainte-Marie Centre d'hébergement de Saint-Apollinaire Centre d'hébergement de Sainte-Claire Centre d'hébergement de Sainte-Croix Centre d'hébergement de Sainte-Hénédine Centre d'hébergement de Saint-Flavien Centre d'hébergement de Saint-Gervais Centre d'hébergement de Saint-Isidore Centre d'hébergement de Saint-Raphaël Centre d'hébergement de Saint-Sylvestre Centre d'hébergement de Charny Hôtel-Dieu de Lévis CLSC de Lévis CLSC de Laurier-Station CLSC de Saint-Lazarre-de-Bellechasse	336
MAURICIE		
La Tuque	CSSS du Haut-Saint-Maurice	38
CENTRE-DU-QUÉBEC		
Victoriaville Princeville Warwick Lyster Saint-Ferdinand Plessisville	CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable Hôtel-Dieu d'Arthabaska CLSC des Bois-Francis Centre d'hébergement du Chêne Centre d'hébergement du Roseau Centre d'hébergement de Saint-Eusèbe Centre d'hébergement des Étoiles-d'Or Centre d'hébergement des Quatre-Vents Centre d'hébergement du Sacré-Cœur Centre d'hébergement du Tilleul CLSC de la Samare CLSC de l'Érable	234

MUNICIPALITÉS	ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS	NOMBRE D'INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
MONTÉRÉGIE		
Ormstown	CSSS du Haut-Saint-Laurent Centre d'hébergement d'Ormstown Hôpital Barrie Memorial	51
Huntingdon		
Saint-Chrysostome		
Sainte-Julie	Résidence Soleil de Sainte-Julie	6
Longueuil	Villa Rive-Sud de Longueuil	4
Brossard	CHSLD Vigi Brossard	12
Saint-Hubert	CHSLD Vigi Brossard	19
MONTRÉAL – LAVAL		
Montréal	CSSS de la Pointe-de-l'île Centre d'hébergement Biermans Centre d'hébergement Judith-Jasmin Centre d'hébergement Pierre-Joseph-Triest CLSC de Mercier-Est-Anjou CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est CLSC de Rivière-des-Prairies Centre d'hébergement François-Séguenot	132
Laval	Boisé Notre-Dame	16
LAURENTIDES – LANAUDIÈRE		
Saint-Eustache	CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes Hôpital de Saint-Eustache Centre d'hébergement de Saint-Eustache CLSC Jean-Olivier-Chénier	252
Mirabel		
Saint-Jérôme	Manoir Saint-Jérôme	4
OUTAOUAIS		
Gatineau	Domaine Boisé inc.	4

MUNICIPALITÉS	ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS	NOMBRE D'INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC		
La Sarre	CSSS des Aurores-Boréales Centre de soins de courte durée de La Sarre CHSLD de La Sarre CLSC des Aurores-Boréales	86
Macamic		
Palmarolle		
Ville-Marie	CSSS du Témiscamingue Pavillon Duhamel Pavillon Sainte-Famille Pavillon Témiscaming-Kipawa	47
Témiscaming		

EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

Résumé du programme de visites de surveillance générale 2014-2015

RÉGION	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE DE MEMBRES
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	46
Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	1	116
Capitale-Nationale	2	636
Chaudière-Appalaches	1	336
Mauricie	1	38
Centre-du-Québec	1	234
Montérégie	5	92
Estrie	0	0
Montréal - Laval	2	148
Laurentides - Lanaudière	2	256
Outaouais	1	4
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	2	133
RÉGIONS : 11/12	ÉTABLISSEMENTS : 19	MEMBRES : 2039